

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après, les conditions d'accueil des enfants mises en place dans le cadre de la gestion du COVID-19 pour la saison estivale 2020.

Ce protocole s'appuie sur les recommandations de la Direction Départementale de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale. Merci de le lire attentivement ; Nous mettons tout en œuvre pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et restons à votre disposition pour toutes questions supplémentaires.

Nous demandons aux familles de privilégier le plus possible les échanges avec l'espace famille soit par téléphone au domaine des Lugées au 05.56.60.14.46 soit par mail.

Dans le cas d'un accueil physique une seule personne à la fois sera autorisée à entrer. Elle devra porter un masque et devra se laver les mains avec le gel hydro alcoolique mis à sa disposition à l'entrée du bâtiment.

Cordialement,

L'espace famille / service enfance jeunesse

### ARRIVEES/DEPARTS

Les responsables légaux ne sont pas autorisés à entrer sur le lieu d'accueil. De manière exceptionnelle, ils seront autorisés s'ils portent un masque. Dans le cas d'une arrivée de plusieurs familles au portillon, celle-ci devront strictement respecter les règles de distanciation physique dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne.

#### ARRIVEE 7h15/ 9h00

Un animateur en accueil posté au portail de l'accueil de loisirs accueillera les enfants.

Les enfants en maternelle seront accompagnés par l'animateur en poste au portail à leur animateur référent. Les 6/12 ans se rendront seuls dans leur salle d'accueil.

#### DEPART 17h/19h

Les enfants seront remis aux familles par l'animateur en accueil posté au portail.

*RAPPEL des horaires d'ouverture - Accueil à la journée*

- ✓ **LE MATIN : ARRIVEE ENTRE 7H15 et 9H15**
- ✓ **LE SOIR : DEPART A PARTIR DE 17H jusqu'à 19H00**

*Aucune arrivée et aucun départ ne seront possibles en dehors des horaires indiqués ci-dessus.*

### CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS

Merci de vêtir et chausser vos enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes, limiter le contact avec les animateurs lors de l'habillage et du déshabillage et que chacun puisse ranger tout objet transitionnel individuellement.

**Chaque enfant devra arriver à l'accueil de loisirs avec la crème solaire déjà appliqué et être muni de son chapeau marqué à son nom.**

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un enfant :

L'enfant sera immédiatement isolé du groupe avec un masque dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.

- Prise de la température
- Respect impératif des mesures barrières.
- Les parents seront immédiatement appelés pour venir chercher leur enfant.

**- L'enfant pourra alors être de nouveau accepté à l'accueil de loisirs sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.**

**En cas de cas avéré de COVID, l'ensemble des enfants du groupe devra être mis en quatorzaine à son domicile.**

## LOCAUX

Tous les locaux feront l'objet d'un nettoyage journalier avant l'arrivée des enfants, et d'un nettoyage intermédiaire dans la journée. Avant l'arrivée des enfants les salles seront aérées par une ouverture des portes et des fenêtres pendant au moins 15 minutes. Durant la journée les portes seront le plus possibles laissées ouvertes afin d'éviter de toucher les poignées. Les salles dédiées aux temps de sieste sont aménagées de sorte à assurer la distanciation sociale et respecter les consignes sanitaires. Les enfants de petite section seront prioritaires. Un temps calme sera proposé aux autres tranches d'âge. Les draps utilisés seront lavés après chaque usage.

## CONSIGNES DE SECURITE ET D'HYGIENE AUPRES DES ENFANTS

Nous attirons votre attention sur le fait que votre sensibilisation auprès de votre enfant est prépondérante dans la continuité des messages sur l'application permanente des gestes barrières.

Lavage des mains : Utilisation de l'eau et de savon avec séchage soigneux avant et après l'usage des WC, avant et après chaque repas et à chaque fois que cela est nécessaire. En l'absence d'accès immédiat ou suffisant à un point d'eau et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydro alcoolique, sous le contrôle étroit d'un adulte peut être envisagée même pour les plus jeunes. Le lavage des mains sera encouragé par des activités (chanson, affichage des consignes adapté aux enfants, etc...)

Port du masque : Pour les enfants en école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes

**Pour les enfants à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire pour les déplacements (rejoindre son groupe, la salle de restauration, en sortie extérieur, ...). Il appartient aux responsables légaux de fournir des masques à leurs enfants.**

Pour les enfants en école maternelle le port du masque est difficile et déconseillé, sauf pour les élèves présentant notamment des pathologies respiratoires chroniques sévères ou une immunosuppression, si leur état de santé le permet et en capacité d'en porter un. Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Distanciation sociale : Chaque jour, les enfants seront affectés à un groupe. A l'intérieur de celui-ci aucune distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos ou dans les espaces extérieurs y compris pour les activités physiques et sportives. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les mineurs de groupes différents.

## PERSONNEL D'ENCADREMENT

L'équipe d'animation a été sensibilisée aux gestes barrière, aux règles de distanciation physique. Le port du masque est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil si la distanciation d'au moins 1 mètre ne peut être garantie.

Les animateurs sensibiliseront aussi les enfants aux règles des gestes barrières de même que des affiches adaptées à l'âge des enfants, faciles à comprendre et visibles seront apposées dans les salles, les extérieurs et les sanitaires.

## LA RESTAURATION

L'organisation des temps et l'accès à la restauration seront conçus de manière à limiter au maximum les files d'attente. Les groupes d'enfants constitués déjeuneront ensemble.

## LES ACTIVITES

Le programme d'activité proposé tiendra compte de la distanciation et des gestes barrières. Chaque activité proposée fera l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard des règles précitées. Les activités sont susceptibles d'être modifiées.

Les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets seront possibles au sein d'un même groupe. Pour les objets partagés, qui ne peuvent être désinfectés, ils seront alors isolés 24h avant une prochaine utilisation.